Lecture linéaire n°3 :
Les Caractères, livre VIII, « De la Cour »
Remarques 1 à 8

Introduction générale.
Voir lecture linéaire 1.
« J'ai voulu avertir et non mordre : être utile et non blesser servie la moralité et non lui faire obstacle ». Telle est l'épigraphe qui ouvre l'oeuvre du moraliste. Jean de La Bruyère, Les Caractères ou mœurs de ce siècle publiée anonynement en 1688. Attaché à peindre l'homme en général, La Bruyère propose dans son œuvre seize livres ou se mêlent descriptions, remarques, portraits, tous numérotés et issus de son observation et son imagination.

Introduction particulière.
Le texte proposé est constitué des huit premières remarques qui ouvrent le livre VIII des Caractères, intitulé « De la Cour ». Après un détour par la ville de Paris, ce livre prénètre au cœur de la cible du moraliste : les mœurs de la Cour et ses travers. Au seuil de ce livre, La Bruyère propose une définition de la Cour et raille des premiers fragments, les vices de celle-ci.
Quelle vision le moraliste propose-t-il alors de la Cour ?
_Lecture du texte
_Composition de l'extrait :
Le texte se compose de deux parties. Dans les fragments 1 à 3, La Bruyère tente de définir la Cour. Les fragments 4 à 8 présentent l'envers du décor et La Bruyère dévoile la réalité de la Cour.
_lecture linéaire :
I. les fragments 1 à 3 : Une difficile définition de la Cour.
Dans les trois premières remarques, La Bruyère tente de définir la Cour. Le premier fragment surprend le lecteur parce qu'il repose sur un paradoxe « Le reproche le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est ce qu'il ne sait pas la Cour ». Traditionnellement, la Cour est le sommet de la pyramide sociale. Elle représente un idéal pour de nombreux français. L'homme vertueux est celui qui fréquente ici connaître. Contrairement à l'opinion communément admise « ne pas savoir la Cour », c'est-à-dire ne pas connaître l'étiquette de la Cour, devient ici une « vertu ».
D'emblée, on remarque l'ironie contenue dans la formule « le reproche le plus honorable » où le superlatif de supériorité contraste avec le terme de « reproche ». La Bruyère semble dire que « savoir la Cour », c'est-à-dire, connaître la Cour revient à être complaisant et hypocrite.
Dès la première remarque, le mot « Cour » apparaît comme une

énigme.
La deuxième remarque suspend la réflexion du lecteur puisqu'elle présente, au contraire, « un homme qui sait la Cour, c'est-à-dire, qui en connaît les codes et qui fréquente la Cour : « Un maître qui sait la Cour, est maître de osn geste, de ses yeux et de son visage […] agit contre ses sentiments ». La Bruyère propose alors un quasi portrait du courtisan, c'est-à-dire, de celui qui connaît et fréquente la Cour. D'ailleurs, la formule « un homme qui sait la Cour » est mise en relief par le point virgule qui isole le sujet du reste de la phrase et crée une certaine attente. Dans la suite de cette phrase très longue, le portrait semble d'abord élogieux. On remarque les adjectifs mélioratifs « maître », « profond », « impénétrable » mais il dissone (sonne faux) ensuite par l'emploi des verbes au présent de vérité générale « il dissimule », « il contraint », « il agit contre », « il déguise », « il dément » qui souligne les manœuvres et la fausseté du courtisan. Le courtisan est présenté comme un acteur de génie « il est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ». Autrement dit, il se compose, il se masque. D'ailleurs, La Bruyère porte un regard sévère sur le comportement. La négation restrictive « Tout ce grand raffinement n'est que vice qu'on appelle fausseté » vient condamner l'homme de Cour qui joue un rôle permanent. La Bruyère souligne alors combien la Cour est un lieu ou le masque triomphe et ou l'apparence est trompeuse. Le mot « vice » opposé au mot « vertu » du premier fragment et qui vient fermer la seconde remarque, détrône alors l'homme de Cour : « le raffinement […] n'est que fausseté ». Autrement dit, le raffinement n'est qu'apparent. La Cour est donc un univers, une société complexe, difficile à définir comme le souligne la troisième remarque : « Qui peut nommer de certaines couleurs changeantes, et qui sont diverses selon les divers jours dont on les regarde ; de même, qui peut définir la Cour ? La question oratoire (rhétorique) qui repose ici sur une comparaison souligne combien la Cour est un système complexe car il s'agit d'un monde flou, changeant, insaisissable. La répétition de l'adjectif « divers » mais aussi l'adjectif « changeante » et la question rhétorique laisse entendre la difficulté de tout moraliste car personne ne peut définir la Cour parce que ceux qui la fréquentent brouillent toute définition et sont de véritables caméléons.

II. Remarques 4 à 8 : La Bruyère dévoile la réalité de la Cour.

Dans la seconde partie du texte, La Bruyère présente l'envers du décor de cette comédie sociale et dévoile la face sombre de la condition du courtisan. D'abord, la Cour est le lieu où il faut être vu pour exister et pour être reconnu : « se dérober à la Cour un seul

moment, c'est y renoncer » s'éloigner de la Cour, c'est perdre son statut et perdre toute reconnaissance. La Bruyère met en relief l'aliénation du courtisan qui n'existe que par la Cour. On note alors la répétition du verbe « voir » mais aussi les indications de temps « le lendemain », « le matin », « le soir » qui soulignent combien le courtisan est esclave de la Cour et du paraître, contraintes qu'il s'impose sans trêve.
La remarque 5 souligne d'ailleurs qu'à la Cour, le courtisan est toujours le petit d'un autre. La phrase joue alors sur les mots et les oppositions. « Les grands mêmes y sont petits ». Le constat est cruel, toute idée de grandeur courtisane n'est que pure vanité.
La remarque 6 présente alors la Cour comme un mirage qui fait illusion si l'on s'en tient loin : « La Province est l'endroit d'où la Cour, comme dans son point de vue, paraît une chose admirable ». Le verbe « paraître », l'adjectif « admirable » hyperbolique suggèrent l'illusion. Tout est donc une question de point de vue. « si l'on s'en approche, ses agréments diminuent ».
D'ailleurs, La Bruyère présente la réalité de la vie du courtisan dans les deux dernière remarques : « on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe dans une antichambre, dans des cours, ou sur l'escalier ». Le « on » renvoie ici les courtisans condamnés à vivre dans des lieux de transition : « une antichambre », « dans des cours » ou « sur l'escalier ». L'énumération met l'accent sur ces lieux d'attente à l'extérieur (les cours), à côté (l'antichambre) ou en bas (l'escalier). Autrement dit, les lieux en attente de mieux, des lieux de passage où chacun espère voir et être vu du roi.
La remarque 8 vient alors tirer la conséquence d'un constat amer : « La Cour ne rend pas content ; elle empêche que l'on ne le soit ailleurs ». La Cour se fait inaccessible, lointaine, non pour rendre heureux ses sujets mais par vice pour empêcher le bonheur des non-courtisans. La Cour est bien alors un monde d'illusion qui engendre la souffrance et le mécontentement.

Conclusion : Ainsi, l'ouverture du livre VIII surprend le lecteur, La Bruyère démythifie cet édifice de marbre qui représente la Cour. Il dévoile alors la réalité.
Vu de près, la Cour révèle sa face sombre faite de vices, de souffrances, de masques. C'est un monde où l'on est toujours en représentation. Le moraliste affirmera d'ailleurs dans la dernière remarque du livre VIII combien la Cour guérit de la Cour et que l'homme de mérite est celui qui se met en retrait de ces bals de vanité car « un esprit sain puise à la Cour le goût de la solitude et de la retraite ». **À apprendre pour la dissertation et à l'oral !**